

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.082

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 30 juin, à 18 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 juin 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 juin 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Patrick MARENGO  
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Didier QUENTIN  
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU  
M. Pierre PAPEIX représenté par René-Luc CHABASSE

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS " SOCIAL ET FAMILLES "

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission « Social et Familles » qui s'est réunie le 20 juin 2017, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission « Social et Familles »,
- Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA COTE DE BEAUTE	900,00 €
○ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE ROYAN	500,00 €
○ AMICALE DES POLICIERS DU PAYS ROYANNAIS	500,00 €
○ AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	11 690,00 €
○ CENTRE HOSPITALIER DE ROYAN	1 000,00 €
○ FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE (F.N.A.C.A.)	350,00 €
○ LE SOIN DE SOI	500,00 €
○ ROYAN SOLIDARITE (BANQUE ALIMENTAIRE)	450,00 €
○ SECOURS CATHOLIQUE	1 450,00 €
○ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	1 450,00 €
○ SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)	15 000,00 €

. d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 3 juillet 2017

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO